

## Compte rendu Séminaire Grèce 06 mai 2014

---

L'IRIS a mené en collaboration avec la loterie nationale grecque, OPAP, son 20<sup>ème</sup> séminaire européen contre les matchs truqués en Grèce le 06 mai 2014. Cette conférence a permis de réunir les acteurs impliqués au niveau national dans la lutte contre le trucage des matchs.

En introduction, le président de l'OPAP ainsi que la Secrétaire d'Etat aux Sports et le Président du Comité Olympique grec ont pu rappeler la nécessité de combattre efficacement cette menace pour rendre le sport propre et transparent. A la faveur d'un rapide tour de table, l'ensemble des participants a estimé que le risque de corruption sportive en Grèce était très élevé. A l'heure actuelle, des cas de trucage de matchs ont été révélés dans le football, notamment en 2011 où une vaste affaire de corruption impliquant plusieurs clubs de première division fut portée devant les tribunaux. Toutefois, il faut noter que les autres principaux sports étaient aussi représentés au séminaire.

Le matin, l'IRIS a présenté la réalité des risques de trucages, ainsi que les techniques à disposition des autorités pour protéger l'intégrité sportive. Ces sessions informatives ont suscité de nombreuses questions, notamment liées à la question de la régulation des paris sportifs et la lutte contre le jeu illégal, thème important en Grèce.

L'après-midi a fait l'objet de présentations et de discussions entre acteurs nationaux. Virginia Sakellaroupoulou, la procureur qui était en charge du scandale de 2011 dans le football, est largement revenue sur le dispositif législatif et réglementaire grec, mettant ainsi en avant la création en 1999 d'une incrimination spécifique pour le trucage de matches (Code du Sport, Article 132, Loi 2725/1999). De concert avec les autorités policières présentes dans la salle, la procureure a souligné l'extrême difficulté à prouver les cas de corruption sportive. En effet, comment établir qu'un comportement sportif spécifique s'explique par un arrangement ? De même la loi du silence dans le football, sport extrêmement populaire en Grèce, nuit au bon déroulement des enquêtes. Elle a aussi tenu à revenir sur la situation actuelle grecque concernant le pari. L'OPAP possède le monopole depuis 1996. Pourtant, depuis 2011, une mesure a autorisé provisoirement des compagnies à proposer des paris à condition qu'elles paient leurs taxes en Grèce et que leur siège se situe dans un Etat-membre de l'Union européenne. Mais ces opérateurs qui proposent aujourd'hui leur offre sur le marché grec n'ont pas respecté leur obligation fiscale.

M. Ntzoufras, responsable de l'intégrité au sein de la Fédération grecque de football a pu mettre en avant les différentes initiatives de son organisation. Il a ainsi pu revenir sur les programmes d'éducation mis en place auprès des footballeurs et footballeuses, professionnels comme amateurs, des jeunes, mais aussi destinés aux entraîneurs et aux membres de l'équipe dirigeante.

Transparency International Greece, très influent dans le secteur du sport, a aussi pu présenter ses actions et son engagement en faveur de la lutte contre les matchs truqués. Son représentant, M. Bacouris (Chairman) a insisté sur la méconnaissance des interdictions et des règles à suivre par les sportifs. Cette remarque a été partagée par des représentants de fédérations et de la justice. Tous s'accordent à dire qu'il existe une véritable carence dans l'information et dans l'éducation faite aux milieux sportifs. Cette présentation a aussi été l'occasion de mentionner le risque d'addiction des joueurs au jeu, pouvant ainsi les placer dans une situation sportive et financière difficile. La crise économique qui touche le pays depuis plusieurs années n'épargne pas le sport. Les retards dans le paiement des salaires des sportifs augmentent d'autant plus les risques de corruption.

Autre fait important, l'ensemble des participants a souligné l'importance de la protection des témoins et des lanceurs d'alertes, estimant qu'il est indispensable qu'ils bénéficient d'assurance de

ne pas voir leur nom citer dans les dossiers, afin de ne pas mettre en péril leur carrière. Ainsi, l'idée de la création d'un groupe de coordination réunissant les différentes parties prenantes a été évoquée afin de pouvoir notamment traiter les alertes de façon indépendante.

Alors qu'une synthèse officielle de ce séminaire sera publiée prochainement, l'IRIS prépare actuellement le dernier séminaire européen de son programme, prévu au Royaume-Uni, le 28 mai prochain. La conférence finale de restitution des résultats du programme est, quant à elle, prévue pour le 10 juin à Bruxelles, et sera ouverte au public.